



## **DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX**

### **Réunion restreinte N° 05**

Réunion électronique  
du Lundi 27 Novembre 2017  
Lieu : Siège du D. E. F.

**Présidence : M. Pascal LEBRET.**

**Membres participants :**

**MM. Bruno FARINA – Patrick GOSSE – Jean François MERIEUX – Daniel RESSE.**

\*\*\*\*\*

*Compte tenu des impératifs de la compétition, les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 2 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

\*\*\*\*\*

### **AFFAIRE EXAMINEE**

**Festifoot U13 – 2<sup>ème</sup> Tour**  
**Match N°20143939 du 18 Novembre 2017**  
**AS VAL VAUDREUIL 2 / LOUVIERS FC 2**  
**Match N°20143942 du 18 Novembre 2017**  
**FC SEINE EURE 2 / LOUVIERS FC 2**

**Réserves d'avant match du FC SEINE EURE et de l'AS VAL VAUDREUIL :**

*« Fait par le FCSE et l'ASVVP, Je soussigné REOUINI Fouad et je soussigné JAQUEMIN Ludovic pose réserve sur la participation de l'ensemble des joueurs du Louviers FC dont le nombre de joueurs mutés dépasse le règlement. »*

La Commission,  
Pris connaissance :

- des réserves déposées sur la feuille de match,

**Concernant la réserve déposée par le FC SEINE EURE :**

- Considérant le courriel de confirmation du **FC SEINE EURE** envoyé depuis l'adresse officielle du club pour la dire conforme, et rédigé en ces termes : « *Nous confirmons les réserves déposées sur la feuille de match papier pour le match n°20143942 du samedi 18 novembre Festival Foot U13 Groupe O FCSE – LOUVIERS FC2. Je soussigné Monsieur Fouad REQUINI, dirigeant du FC Seine Eure n°2547638823 pose des réserves sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du Louviers FC. Plus de 4 joueurs mutés sont susceptibles d'avoir participé à la rencontre.* »

**Concernant la réserve déposée par l'AS VAL VAUDREUIL :**

- du courriel de confirmation de **l'AS VAL VAUDREUIL** envoyé depuis l'adresse officielle du club pour la dire conforme, et rédigé en ces termes : « *Nous confirmons notre demande de réserve pour le plateau Festifoot du Vaudreuil en U13 départemental 3 de ce samedi 18 novembre à savoir que le nombre de mutés de l'équipe du FC Louviers serait supérieur au nombre autorisé. Voici la réserve posée : Je soussigné Ludovic Jacquemin, dirigeant de l'équipe U13 de l'ASVVP, pose une réserve sur la participation de l'ensemble des joueurs de Louviers FC dont le nombre de mutés dépasse le règlement.* »
- considérant les éléments figurant au dossier,

Après enquête,

**Concernant la réserve portant sur le nombre de joueurs titulaires d'une licence « changement de club » du FC LOUVIERS :**

- considérant la feuille de match de la rencontre citée en rubrique,
- considérant que les joueurs suivants, inscrits sur cette feuille de match et ayant pris part à la rencontre :
  - o M. HINFRAY Enzo, licence n°2546350774 U13 « **Changement de club en période normale** » enregistrée le 06/07/2017 auprès de la LFN,
  - o M. FRANCISCO Romain, licence n°2546010779 U13 « **Changement de club en période normale** » enregistrée le 05/07/2017 auprès de la LFN,
  - o M. THOMAS Titouan, licence n°2547030874 U12 « **Renouvellement** » enregistrée le 23/08/2017 auprès de la LFN,
  - o M. CHANDELIER Théo, licence n°2546315240 U13 « **Changement de club en période normale** » enregistrée le 06/07/2017 auprès de la LFN,
  - o M. FERREIRA SOARES Sylvain, licence n°2544383556 U13 « **Renouvellement** » enregistrée le 11/09/2017 auprès de la LFN,
  - o M. KANCEL Nyckolaj, licence n°2548390757 U12 « **Nouvelle** » enregistrée le 16/09/2017 auprès de la LFN,
  - o M. ROYER Arthur, licence n°2546215586 U12 « **Changement de club en période normale** » enregistrée le 05/07/2017 auprès de la LFN,
  - o M. LEMEILLEUR Valentin, licence n°2546461220 U13 « **Renouvellement** » enregistrée le 18/09/2017 auprès de la LFN,
  - o M. BELLAN Raphael, licence n°2548388448 U13 « **Nouvelle** » enregistrée le 15/09/2017 auprès de la LFN,
  - o M. RIDEL Malou, licence n°2548390878 U14F « **Nouvelle** » enregistrée le 16/09/2017 auprès de la LFN,
- considérant les dispositions de l'article 160 des RG de la LFN,
- constatant que l'équipe du FC LOUVIERS était composée de 4 joueurs titulaires de licence « Changement de club »,
- considérant que l'équipe du FC LOUVIERS était régulièrement constituée au jour du match cité en rubrique et qu'elle n'était pas en infraction avec les dispositions de l'article 160 des RG de la LFN.

**Pour ce motif, la Commission rejette ces réserves comme non fondées.**

**La Commission transmet le dossier à la Commission Départementale des Compétitions Libres – section Jeunes pour suite à donner en ce qui la concerne.**

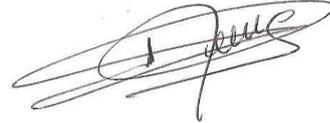
La présente décision est susceptible de recours auprès de sa Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 2 jours** à compter du lendemain de sa première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

\*\*\*\*\*

Le Président  
Pascal LEBRET

Handwritten signature of Pascal LEBRET, consisting of several horizontal strokes and a large loop at the end.

Le Secrétaire  
Daniel RESSE

Handwritten signature of Daniel RESSE, featuring a large loop and several horizontal strokes.

<b>Club :</b>	<b>580532</b>	<b>F. C. SEINE-EURE</b>						
Dossier :	17388591	du	21/11/2017	Festival Foot U13/Qualifications	Groupe 0	20143942	18/11/2017	
Personne :	CDRC - COMMISSION DEPARTEMENTALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX							
Motif :	RES	Droits de réserve ou de réclamation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FDOS	Frais de dossier			27/11/2017	27/11/2017		38,00€

Total :	38,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>515201</b>	<b>A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE</b>						
Dossier :	17386988	du	20/11/2017	Festival Foot U13/Qualifications	Groupe 0	20143939	18/11/2017	
Personne :	CDRC - COMMISSION DEPARTEMENTALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX							
Motif :	RES	Droits de réserve ou de réclamation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	FDOS	Frais de dossier			27/11/2017	27/11/2017		38,00€

Total :	38,00€
---------	--------

Total Général :	76,00€
-----------------	--------